

## Paléontologie humaine et Préhistoire

# Ce que nous apprennent les premières sépultures

Bernard Vandermeersch

*Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, UMR 5809 du CNRS, université Bordeaux-1,  
avenue des Facultés, 33405 Talence cedex, France & Nuñez de Balboa 40, 28001 Madrid, Espagne*

Reçu le 8 novembre 2004 ; accepté après révision le 22 novembre 2005

Disponible sur internet le 05 janvier 2006

Rédigé à l'invitation du Comité éditorial

---

### Résumé

L'inhumation volontaire n'est que l'une des modalités du traitement des morts. Les plus anciennes sépultures ont été trouvées au Proche-Orient, en contexte moustérien, et datent de 100 000 ans environ. Elles sont le fait des Néandertaliens aussi bien que des hommes de morphologie moderne. Elles montrent l'attention portée à certains morts, mais ne peuvent être considérées comme des témoins de l'existence de religions. **Pour citer cet article : B. Vandermeersch, C. R. Palevol 5 (2006).**

© 2005 Académie des sciences. Publié par Elsevier SAS. Tous droits réservés.

### Abstract

**What the first burials tell us?** Burials are the only one of the multiple practices used in funerary purposes that can be interpreted by archaeologists without ambiguity. Normally, it is easy to recognise a burial, even if the limits of the grave have disappeared. If the skeleton is preserved in anatomical position or if the bones are bundled together in a small place a human intervention to protect them can be inferred. The most ancient burials have been found in the Near East in the caves of Qafzeh ( $95 \pm 5$  kyr) and Skhul ( $101 \pm 12$  kyr). It is possible that the Tabun-1 burial (Israel) is older ( $165 \pm 16$  kyr), but its stratigraphic position and the age of the layer in which it was uncovered are uncertain. If Tabun is the oldest, it is a Neandertal burial; if the oldest are those of Skhul and Qafzeh, they are morphologically modern human burials. But, more importantly, in all these cases, the burials are associated with artefacts of the Mousterian culture. The custom of burying the dead was 'invented' by the Moustérians. During tens of millennia, the burials were limited to the Mousterian culture before to diffusing, together with the Upper Palaeolithic implements, all over the world. Males, females and children were buried, but only a very few individuals seemed to have received this particular treatment. We know of a maximum of 30 Mousterian burials; however, the remains of more than 400 individuals have been discovered. At the very least, these burials demonstrate that Mousterian people had some respect for the dead. But, when offerings are part of the internment, like the antler over the hands of the Qafzeh 11 adolescent, the burial appears to have greater significance. Even in these cases, however, it is difficult to associate this as part of a religious ritual. Burial is not a mark of religiosity, but of social practices. Even if we suspect that there was a belief in an afterlife, this does not offer proof of the presence of religion. Finally, the diversity of the burials in the Mousterian probably means that the cultural diversity of this widespread Middle Palaeolithic civilisation was greater than it appears from the technological remains. **To cite this article: B. Vandermeersch, C. R. Palevol 5 (2006).**

© 2005 Académie des sciences. Publié par Elsevier SAS. Tous droits réservés.

---

Adresse e-mail : [bvanderme@bio.ucm.es](mailto:bvanderme@bio.ucm.es) (B. Vandermeersch).

*Mots clés* : Sépultures ; Moustérien ; Proche-Orient ; Néandertaliens ; Hommes modernes

*Keywords*: Burials; Mousterian; Near East; Neandertals; Modern Humans

## 1. Remarques préliminaires

Les règles de conduite envers les morts jouent un rôle fondamental dans toutes les sociétés. Il suffit de penser au mythe d'Antigone pour réaliser à quel point l'inhumation était d'une impérieuse nécessité dans certaines civilisations. Sa transgression revenait à refuser au défunt l'entrée dans la communauté des disparus, et les vivants qui avaient enfreint cette obligation étaient eux-mêmes rejetés par la société. L'inhumation peut être définie comme l'ensemble des conventions et des gestes qui conduisent à l'ensevelissement du corps.

Il est bien évident que l'inhumation n'est qu'une pratique mortuaire parmi beaucoup d'autres [20], mais c'est probablement la plus répandue et, surtout, pour le préhistorien, c'est la seule qui laisse des traces archéologiques univoques. Son interprétation est évidente et le squelette qu'elle renferme témoigne de sa fonction. De ce fait, elle a souvent été considérée, dans le cadre de l'évolution de l'humanité, comme le signe que la société qui la pratiquait avait en quelque sorte franchi une étape en ayant élaboré un comportement socialisé vis-à-vis de la mort, comportement dont l'objectif était d'établir ou de maintenir un lien particulier avec le défunt, malgré le changement qui venait de le frapper. On considère souvent que, à partir du moment où il y a eu des sépultures, la mort a changé ou, plus exactement, qu'elle a été perçue différemment. On comprend donc l'importance que revêt la découverte des plus anciennes sépultures.

Il est intéressant de constater que, lorsque furent découvertes les premières sépultures du Paléolithique supérieur, celles-ci ne furent généralement pas contestées, même si les méthodes de fouilles n'étaient pas meilleures que celles appliquées aux périodes plus anciennes : par exemple, celle de Paviland, découverte par Buckland et al. en 1822, celles de Grimaldi, mises au jour par E. Rivière en 1872 et 1873, ou encore celle de Predmost, en 1894 par Maška. Cette absence de doute quant à la réalité du fait sépulcral a été, en partie au moins, liée au fait que les squelettes qu'elles renfermaient étaient de morphologie moderne, donc que ces hommes appartenaient à la même espèce que nous et qu'ils devaient avoir eu les mêmes « capacités » que nous, même si leur culture, du fait de son ancienneté et de sa simplicité apparente, les faisaient considérer comme des primitifs.

Néanmoins, certains chercheurs très influents, comme G. de Mortillet, inspiré par des conceptions philosophiques théoriques, contestaient l'existence de sépultures paléolithiques. De Mortillet considérait comme néolithique les squelettes de Cro-Magnon et de Grimaldi, à cause d'indices de rituel funéraire, qui n'aurait pu exister selon lui aux temps paléolithiques. La position d'É. Rivière n'a pas été toujours claire. Il évoque la possibilité que l'Homme de Cavillon était mort pendant son sommeil et qu'il avait été recouvert d'une couche de terre par les hommes de sa tribu.

La discussion sur la réalité ou non d'inhumations volontaires paléolithiques n'est apparue qu'avec la découverte des Néandertaliens. Parmi les premiers anatomistes et anthropologues qui étudièrent, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les premiers squelettes exhumés de cette population fossile, beaucoup furent frappés par leurs particularités et eurent du mal à les accepter comme des membres à part entière de l'humanité. M. Boule les considérait comme « à peine sortis de l'animalité », selon son expression, et il ne leur accordait pas les caractéristiques les plus élevées du psychisme humain. Dans un tel contexte, la découverte des premières sépultures néandertaliennes en 1908 à La Chapelle-aux-Saints [3] et en 1909 à La Ferrassie [4], avec tout ce que sous-entend dans les plans comportemental et conceptuel la pratique de l'inhumation volontaire, fut un événement considérable. Elle remettait en cause une certaine forme de supériorité de l'homme moderne sur tous ceux qui l'avaient précédé. On comprend, dès lors, que les sépultures néandertaliennes aient fait l'objet de vives discussions, discussions qui durent encore. Certains ont probablement accepté trop rapidement et sans critique ce qui était présenté comme une sépulture, d'autres ont rejeté l'évidence des cas les plus flagrants [9]. Ceci nous montre bien que le fait sépulcral a pour nous valeur de démonstration, qu'il témoigne d'un état de développement social et psychique.

## 2. Comment reconnaître une sépulture ?

La question peut paraître surprenante, mais les processus de diagenèse peuvent avoir complètement effacé toutes les traces de l'inhumation, à l'exception du squelette lui-même. Ils peuvent, en particulier, rendre im-

possible l'identification d'une fosse. Sans entrer ici dans les différents cas de figures, on peut considérer que, si on trouve un squelette en connexion, c'est que le corps a été protégé de l'action des nécrophages. Cette protection peut avoir été naturelle, sous un éboulis par exemple, mais alors la disposition du squelette est aléatoire et un tel phénomène naturel est relativement facile à reconnaître. De la même façon, si une grande partie des os d'un individu se trouve rassemblée dans un espace réduit, c'est très certainement parce qu'il y a eu une intervention humaine.

### 3. De quand datent les premières sépultures et où les a-t-on découvertes ?

Il n'est pas facile de répondre avec certitude à cette question, pour deux raisons. D'une part, les premières découvertes de sépultures anciennes ont été réalisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier squelette de Néandertalien a été mis au jour en 1856 par des ouvriers carriers, donc sans aucune observation. Ceux de Spy, en Belgique, furent découverts en 1886, mais les méthodes de fouilles de l'époque étaient un peu rudimentaires et, surtout, l'idée même de sépulture, pour des êtres aussi différents de nous, ne venait pas à l'esprit des chercheurs de ce temps [8,18]. Ajoutons qu'il était alors impossible de les dater avec précision.

Actuellement encore, l'âge de quelques sépultures fait l'objet de vives controverses, soit parce que leur position stratigraphique n'est pas bien établie, soit parce que les diverses méthodes de datation ont donné des résultats trop discordants. C'est le cas de la sépulture de la grotte de Tabun, en Israël (Tabun I), que D. Garrod a découverte dans la partie supérieure de la couche C, tout en envisageant la possibilité qu'il s'agit d'une sépulture de B creusée dans la couche C ; l'absence de traces de remaniement et la similitude des deux couches ne permettant pas de trancher [10]. Ce fossile est généralement rattaché à la couche C, mais certains chercheurs le rapportent plutôt à la couche B [2].

Si on accepte le rattachement du squelette à la couche C, les datations de cette couche par TL donnent un résultat de  $165\,000 \pm 16\,000$  ans [16] et nous serions alors en présence de la plus ancienne sépulture connue. Si on l'attribue à la couche B, son âge sera de un peu plus de 100 000 ans [11]. En fait, l'âge de ce fossile ne pourra être éventuellement établi qu'à partir d'une datation directe des os.

Quoi qu'il en soit, les sépultures bien datées les plus anciennes ont bien été mises au jour au Proche-Orient, en Israël, dans les grottes de Qafzeh et de Skhul. Trois

ont été trouvées à Qafzeh, entre 1965 et 1969 [27]. Toutes les données stratigraphiques, paléontologiques et radiochronologiques s'accordent et leur âge est de  $92 \pm 5$  kyr [25]. Plusieurs sépultures ont aussi été mises en évidence à Skhul, dont l'âge a été évalué à  $101 \pm 12$  kyr [19]. La datation de ces sépultures, en particulier de celles de Qafzeh, est bien établie et ce sont, à ce jour, les plus anciennes, à l'exception, peut-être, de celle de Tabun 1.

### 4. Quel est le contexte des premières sépultures ?

Cette question présente deux aspects. D'abord, quelle est la population qui, la première, a pratiqué l'inhumation volontaire et, ensuite, dans quel contexte techno-culturel ?

Il n'est pas possible de répondre avec certitude à la première question. Si la sépulture la plus ancienne est celle de Tabun 1, c'est celle d'un Néandertalien, peut-être même d'un pré-Néandertalien. Si les plus anciennes sont celles de Qafzeh et de Skhul, ce sont celles d'hommes de morphologie moderne [27]. Mais, plus que la nature biologique des populations, ce qui paraît important est le contexte culturel. Or, dans les deux cas, ce contexte est le Moustérien [5]. C'est cela qui est très important : les premières sépultures ont été le fait des Moustériens et que ces Moustériens aient été, soit des Néandertaliens, soit des hommes de morphologie moderne, nous montre que, dès cette époque et sur des points essentiels, il n'y avait plus de liens entre les aspects biologiques des populations et leurs capacités intellectuelles.

Il est important d'insister sur le fait que la pratique de l'inhumation a été inventée, si l'on peut dire, au Paléolithique moyen, par les Moustériens, il y a 100 000 ans au moins. Elle a ensuite diffusé dans l'aire de répartition de cette culture et elle est connue, plus tardivement, dans les populations néandertaliennes d'Europe. Il semble bien que, pendant plusieurs dizaines de milliers d'années, aucune inhumation volontaire n'a été pratiquée dans les diverses autres cultures, parfois proches de la culture moustérienne sur le plan techno-typologique, que ce soit en Afrique ou en Asie. Ce n'est qu'à la fin du Moustérien, alors que les civilisations du Paléolithique supérieur commencent à se développer, que cette pratique s'est progressivement étendue. L'inhumation volontaire est donc, à l'origine, un phénomène culturel apparu dans un contexte précis et qui, longtemps après, a gagné la majorité des groupes culturels.

## 5. Que nous apprend la découverte d'une sépulture ?

Elle nous montre que les vivants portaient suffisamment d'attention aux morts, du moins à certains morts, puisque la plupart n'étaient pas enterrés, pour que le corps fasse l'objet d'un traitement, d'une pratique, peut-être d'un rituel, qui le mette, aux yeux des vivants, à la fois à l'abri d'une dégradation sensible par la putréfaction et d'un démembrement, d'une dispersion, par les prédateurs nécrophages qui l'aurait ramené au même niveau que l'animal. Peut-être ne faut-il voir rien d'autre que cela dans certaines des premières sépultures, une attention particulière à quelqu'un qui vient de mourir, peut-être simplement un geste de considération, en quelque sorte. En aucun cas il ne semble possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de parler de religion. La sépulture ne témoigne pas par elle-même du fait religieux. Tout au plus peut-on parler de pratiques, peut-être de rites au sens de règles sociales fixes et immuables. Le respect que l'on peut témoigner aux morts et même la croyance dans un certain au-delà n'implique pas une religion, même si le mot a souvent été employé par les préhistoriens à l'occasion de recherches sur l'art ou les sépultures [12–14]. Si le concept de religion s'applique au sacré par opposition au profane, s'il correspond à « un système de croyances et de pratiques impliquant des relations avec un principe supérieur et propre à un groupe social », nous partageons l'opinion de J. Perrot, selon qui ce terme « n'a pas sa place en Préhistoire » et « sert surtout à dissimuler notre ignorance » [17].

Il faut aussi attirer l'attention sur les faits suivants : les inhumés n'appartiennent à aucune catégorie particulière ; les premières sépultures ont livré aussi bien des squelettes de femmes que d'hommes, d'enfants que d'adultes et, dans un cas au moins, à la fois d'un adulte et d'un enfant (Fig. 1).

Dans la majorité des cas, nous n'avons aucune idée des causes de la mort de la personne qui a été enterrée. S'agit-il de morts naturelles ou de personnes qui ont été tuées ? Nous ne le savons pas et il faut rappeler que certaines morts provoquées ne laissent aucune trace sur le squelette.

Le problème est un peu différent, lorsque le squelette porte les traces de traumatisme. Nous en connaissons quatre cas : celui de Skhul IX, dont le pelvis gauche aurait été transpercé par un instrument pointu comme une lance [15] ; un tel traumatisme a dû entraîner rapidement la mort. Le second cas est celui des individus de Shanidar, particulièrement Shanidar 1 et 3, qui présen-

tent des traumatismes incapacitants, mais qui n'ont pas provoqué, par eux-mêmes, la mort ; ces individus ont survécu un certain temps [23]. Le troisième cas est celui du sujet numéro 11 de Qafzeh (Fig. 2). Il s'agit d'un adolescent, dont le crâne présente, sur le côté droit du frontal, les traces d'une fracture. Elle a été suivie d'un processus de régénération osseuse qui montre que ce sujet a survécu un certain temps. Le traumatisme n'a donc pas entraîné la mort, du moins pas immédiatement [6,21]. Le dernier exemple est celui de Saint-Césaire, qui a subi un traumatisme crânien important mais qui, pour lui non plus, n'a pas provoqué une mort immédiate. Il s'agit d'une assez longue blessure, 68 mm, sur le sommet de la voûte crânienne, légèrement déviée vers la droite et vers l'arrière par rapport au plan sagittal. La partie postérieure du pariétal droit ayant disparu, nous n'en connaissons pas la longueur totale. La lésion a affecté toute l'épaisseur de la voûte, mais n'a pas provoqué la mort immédiate. La table externe est arrondie et l'os cortical a recouvert le diploé [28]. On peut toutefois envisager que, pour Qafzeh 11 comme pour Saint-Césaire, ces traumatismes ont été, directement ou indirectement et à plus ou moins long terme, à l'origine de la mort de ces individus. Reste à expliquer l'origine de ces traumatismes, accidents ou actions violentes ? Pour Saint-Césaire, il est probable que la lésion soit le résultat de l'action d'un instrument ayant agi du front vers l'arrière du crâne. Elle résulterait donc d'une action violente.

Une question importante est celle des offrandes déposées dans les sépultures. Il est préférable d'utiliser le terme de dépôt intentionnel, plus neutre. Il faut d'abord être certain que le ou les objets trouvés dans la sépulture sont bien liés au squelette exhumé. Dans un certain nombre de cas, les fouilleurs ont été un peu vite en besogne, interprétant comme offrandes des objets, ossements ou outils, qui faisaient seulement partie du matériel de comblement de la fosse. Ce fut le cas pour La Chapelle-aux-Saints. Les fouilleurs ont considéré que la grotte n'avait eu qu'une fonction sépulcrale et que tout son contenu devait être interprété dans cette perspective [4] : des Néandertaliens étaient venus y enterrer un des leurs ; des offrandes avaient été déposées avec sa dépouille, en particulier de « beaux outils » en silex trouvés dans la fosse sépulcrale, qui pouvaient être interprétés comme telles. Selon eux, la grotte avait été protégée par un dépôt d'ossements animaux exhumé à l'entrée. Les foyers pouvaient être interprétés comme les traces de repas funéraires. Tout ceci ne résiste pas à l'analyse. Les Néandertaliens pouvaient vivre devant l'entrée de cette petite grotte et n'utiliser celle-ci qu'à certains mo-

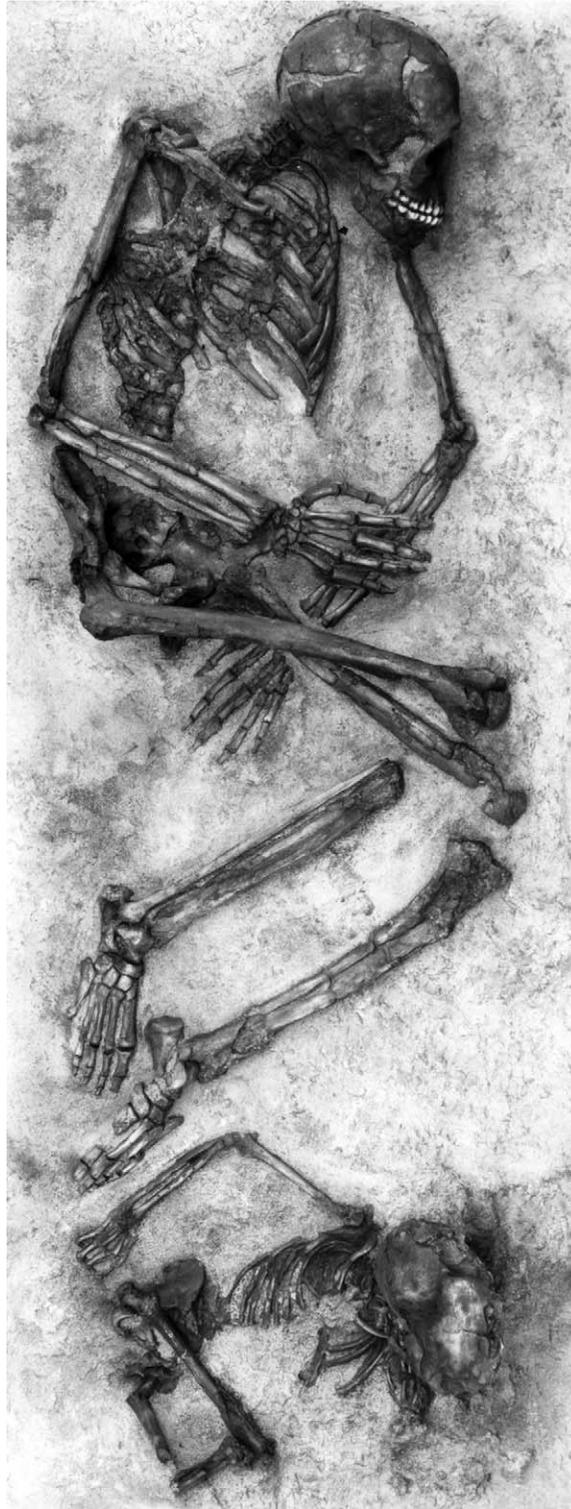


Fig. 1. La sépulture double de Qafzeh (Q 9 et Q 10). Elle renfermait le squelette d'une jeune femme et un enfant avait été déposé à ses pieds. C'est un cas unique dans tout le Moustérien. Elle date de  $92\ 000 \pm 5000$  ans. Les squelettes sont de morphologie moderne.  
Fig. 1. The double burial place from Qafzeh. It contained the skeleton of a young woman and that of a child at his feet. It is a unique example for the Mousterian. Its age is  $92 \pm 5$  kyr. The morphology of the skeletons is modern.



Fig. 2. Qafzeh 11. Cette sépulture a livré le squelette d'un adolescent. Il était couché sur le dos, les mains ramenées de chaque côté du cou et on voit l'hémi-massacre d'un grand cervidé qui a été déposé sur les mains, en travers de la partie supérieure du thorax.

Fig. 2. The burial place of an adolescent. The body was on its back, the hands on each side of the neck. The antler of a large cervid has been deposited on the hands and on the upper part of the thorax.

ments ; il n'est pas exceptionnel de trouver des traces de foyers loin de l'entrée, en des lieux qui nous paraissent peu commodes. Nous n'avons aucune idée de la durée que représente le dépôt moustérien de La Chapelle-aux-Saints, mais la quantité de matériel archéologique et paléontologique recueillie nous semble incompatible avec une occupation occasionnelle liée uniquement à l'enterrement du cadavre.

Il y a très peu d'offrandes prouvées et on peut citer les cas de Skhul V [10]. Une mandibule complète de grand suidé était disposée le long de l'humérus droit et le radius gauche passait par-dessus. La disposition de cette pièce et son volume rendent peu probable une introduction accidentelle. Un autre cas est celui de Qafzeh 11 [26]. Le squelette de cet adolescent gisait sur le dos ; les bras étaient repliés, les mains ramenées de chaque côté du cou, la paume vers le haut. Le massacre d'un grand cervidé reposait sur les mains en travers de la partie supérieure du thorax. Il ne fait guère de doute que le corps ait été disposé pour recevoir ce dépôt. Il n'y a pas d'autres exemples d'offrandes attestés, en dehors de ces deux-ci. La question qui se pose est celle de la signification de tels dépôts intentionnels. Malheureusement, les réponses envisagées ne reposent sur aucune donnée archéologique et, même si cela est très frustrant,

nous ne pouvons apporter de réponse. Nous sommes à la porte de quelque chose d'essentiel, mais qui nous échappe. Toutefois, nous pouvons reconnaître qu'un tel comportement n'a pu apparaître que dans des groupes aux structures sociales très élaborées et qui avaient atteint un niveau de réflexion élevé et que, très probablement, il témoigne d'une croyance en un certain au-delà. Aller plus loin relève, pour le moment, de l'imaginaire.

## 6. Conclusions

Pour terminer, je voudrais faire deux réflexions. La première est qu'il ne faut probablement pas tenter d'apporter des réponses générales aux questions que soulèvent les premières sépultures. La diversité des gestes funéraires que nous pouvons retrouver montre que les pratiques pouvaient varier notablement d'un site à un autre, c'est-à-dire d'un groupe à un autre. Les sépultures moustériennes sont généralement simples, mais nous en connaissons une double, Qafzeh 9 et 10. Le corps reposait, le plus souvent, sur le dos (La Chapelle-aux-Saints, La Ferrassie 1), mais Qafzeh 9 était sur le côté gauche ; les membres inférieurs pouvaient être le long du corps, ou ramenés sur le ventre ou la poitrine. À Kébara, le crâne a été prélevé dans la sépulture, par les Néandertaliens eux-mêmes, après disparition des chairs et des liens qui le reliaient aux vertèbres cervicales, sans que le reste du squelette ait été perturbé [1,22]. L'orientation du corps variait elle aussi, mais l'axe est-ouest prédominait, la tête pouvant être à l'est aussi bien qu'à l'ouest [7].

Les inhumés peuvent être masculins ou féminins et toutes les classes d'âge sont représentées. Mais il faut insister sur un point : leur nombre est très faible, comparé au nombre d'individus exhumés. À ce jour, selon les critères retenus pour admettre la réalité de la sépulture, il est de 15 au minimum, de 30 au maximum. C'est très peu, comparé au nombre de sujets exhumés, qui dépasse 400 pour le Moustérien. Dans certains gisements, de nombreux restes humains furent mis au jour, sans aucune sépulture ; dans d'autres, il n'y a aucun ossement humain en dehors de la sépulture ; dans d'autres encore, ces deux cas de figure sont associés. Ces quelques exemples suffisent à montrer que l'inhumation volontaire s'inscrit, au Moustérien, dans un ensemble complexe de traitement des morts, ensemble qui s'étend, en quelque sorte, de la sépulture avec offrande à l'anthropophagie [24], en passant par de nombreux cas d'abandon apparent des ossements ou de leur dispersion dans les niveaux archéologiques, abandons et

dispersions pour lesquels nous n'avons aucune explication.

Dans le monde actuel, les pratiques funéraires sont extrêmement contraignantes. On ne peut les transgresser sans être immédiatement condamné par le groupe. L'archéologie récente nous apprend que ces contraintes remontent loin dans le temps. Peut-être en était-il de même au Paléolithique, ce qui nous montrerait que, dans le complexe moustérien, la diversité culturelle était beaucoup plus grande que ne le laissent croire les données techno-typologiques.

La deuxième remarque est que, si l'inhumation volontaire laisse des traces parfaitement identifiables, l'ethnologie nous apprend qu'il existe de multiples pratiques funéraires en dehors de l'inhumation, et certaines ne laissent pas de traces qui permettraient à un archéologue futur de les identifier. Il en était probablement de même au Paléolithique, ce qui expliquerait peut-être notre impuissance à trouver une explication à une partie des découvertes, même si, dans certains cas, on peut supposer que les ossements humains n'ont pas été mieux traités que ceux des animaux.

## Références

- [1] B. Arensburg, O. Bar-Yosef, M. Chech, P. Goldberg, H. Laville, L. Meignen, Y. Rak, E. Tchernov, A.-M. Tillier, B. Vandermeersch, Une sépulture néandertalienne dans la grotte de Kébara (Israël), *C. R. Acad. Sci. Paris, Ser. II* 300 (1985) 227–230.
- [2] O. Bar-Yosef, J. Callander, The women from Tabun: Garrod's doubts in historical perspective, *J. Hum. Evol.* 37 (1999) 879–885.
- [3] A. Bouyssonnie, J. Bouyssonnie, L. Bardon, Découverte d'un squelette humain à la Bouffia de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), *L'Anthropologie* 19 (1908) 513–518.
- [4] A. Bouyssonnie, J. Bouyssonnie, L. Bardon, La station moustérienne de la « Bouffia » Bonneval à La Chapelle-aux-Saints, *L'Anthropologie* 24 (1913) 609–634.
- [5] L. Capitan, D. Peyrony, in: Deux squelettes humains au milieu des foyers de l'époque moustérienne, *Rev. École Anthropol.*, Paris, 1909, pp. 402–409.
- [6] J. Dastugue, Pièces pathologiques de la « nécropole » moustérienne de Qafzeh, *Paléorient* 7 (1) (1981) 135–140.
- [7] A. Defleur, Les sépultures moustériennes, CNRS, Paris, 1993.
- [8] J. Fraipont, M. Lohest, La race humaine de Neandertal ou de Candstadt, en Belgique. Recherches ethnographiques sur des ossements humains, découverts dans des dépôts quaternaires d'une grotte à Spy et détermination de leur âge géologique, *Arch. Biol. Paris* 7 (1887) 587–757.
- [9] R.H. Gargett, Grave shortcomings: The evidence for Neandertal burial, *Curr. Anthropol.* 30 (1989) 157–190.
- [10] D.A. Garrod, D.M.A. Bate, *The Stone Age of Mount Carmel*, Clarendon Press, Oxford, 1937.
- [11] R. Grün, C. Stringer, Tabun revisited: revised ESR chronology and new ESR and U-series analyses of dental material from Tabun C1, *J. Hum. Evol.* 39 (2000) 601–612.
- [12] A. Leroi-Gourhan, *Les religions de la préhistoire*, PUF, Paris, 1964.
- [13] G.H. Luquet, *L'Art et la religion des Hommes fossiles*, Masson, Paris, 1926.
- [14] T. Mainage, *Les Religions de la préhistoire*, Desclée-Picard, Paris, 1921.
- [15] T. McCown, A. Keith, *The Stone Age of Mount Carmel., Vol. 2: The fossil human remains from the Levallois-Mousterian*, Clarendon, Royaume-Uni, Oxford, 1939.
- [16] N. Mercier, H. Valladas, Reassessment of TL age estimates of burnt flints from the Paleolithic site of Tabun Cave, Israel, *J. Hum. Evol.* 45 (2003) 401–409.
- [17] J. Perrot, *Religions et préhistoire*, *Religions et Histoire* (2), 2004.
- [18] M. de Puydt, M. Lohest, L'Homme contemporain du mammoth à Spy, *Ann. Fed. Archéol. Hist. Belg.* 2 (1887) 207–240.
- [19] C.B. Stringer, R. Grün, H.P. Schwarcz, P. Goldberg, ESR dates for the hominid burial site of Es Skhul in Israel, *Nature* 338 (1989) 756–758.
- [20] L.-V. Thomas, *Le cadavre*, Édition Complexe, Bruxelles, 1980.
- [21] A.-M. Tillier, *Les enfants moustériens de Qafzeh : interprétation phylogénétique et paléoaurologique*, CNRS, Paris, 1999.
- [22] A.-M. Tillier, B. Arensburg, B. Vandermeersch, Y. Rak, L'apport de Kébara à la paléontologie funéraire des Néandertaliens du Proche-Orient, in: O. Bar-Yosef, B. Vandermeersch (Eds.), *Le squelette moustérien de Kébara 2*, CNRS, Paris, 1991, pp. 89–95.
- [23] E. Trinkaus, *The Shanidar Neandertals*, Academic Press, New York, 1983.
- [24] E. Trinkaus, Cannibalism and burial at Krapina, *J. Hum. Evol.* 14 (1985) 203–216.
- [25] H. Valladas, J.-L. Reyss, J.-L. Joron, G. Valladas, O. Bar-Yosef, B. Vandermeersch, Thermoluminescence dating of Mousterian 'Proto-Cro-Magnon' remains from Israel and the origin of modern human, *Nature* 331 (1988) 614–616.
- [26] B. Vandermeersch, Une sépulture moustérienne avec offrandes découverte dans la grotte de Qafzeh, *C. R. Acad. Sci. Paris, Ser. D* 270 (1970) 298–301.
- [27] B. Vandermeersch, *Les hommes fossiles de Qafzeh (Israël)*, CNRS, Paris, 1981.
- [28] C.P.E. Zollikofer, M.S. Ponce de Leon, B. Vandermeersch, F. Lévêque, Evidence for interpersonal violence in the St. Césaire Neandertal, *Proc. Natl Acad. Sci. USA* 99 (9) (2002) 6444–6448.